



SOUTENEZ NOS ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE DES ENFANTS

**Association
Les MAUX – Les MOTS pour le DIRE**

ADHESION

La maltraitance des enfants doit être une cause nationale. Rejoignez-vous !

Adhésion

Membre 20 €

Bienfaiteur

30 € 50 €

Autre : €

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

C P : Ville :

Tél. bureau : Tél. portable :

Email :

Bulletin d'adhésion à retourner accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de
Les MAUX – Les MOTS pour le DIRE
à l'adresse suivante :

Maître Danielle GOBERT, Avocat, 31 rue du Général de Gaulle – 59110 LA MADELEINE